



## Intervention après sinistre

### NOS SERVICES

Un sinistre est par nature un évènement imprévu générant des besoins nécessitant une prise en charge immédiate.

LC2, depuis 1998 est spécialisée dans l'intervention après sinistre et la gestion des opérations inhérentes à l'élaboration des projets de réhabilitation.

Forts d'une équipe de professionnels, dotés d'équipements importants et adaptés nous sommes à même d'intervenir dans les délais les plus courts et dans les conditions de qualité et de sécurité, les meilleures. Tout cela, avec pour objectif de faciliter au mieux la suite des opérations.

LC2 vous accompagne au travers :

- D'une présence permanente de notre service d'astreinte.
- Une assistance aux expertises.
- De la réalisation d'audit FLASH sur le lieu du sinistre afin de définir les moyens à mettre en place.
- De la mise en sécurité de votre site sinistré par le confortement, le zonage, la fermeture provisoire...
- De la gestion intégrée de la problématique de la démolition et du désamiantage.
- De la capacité à intervenir en milieu amianté.

### Nos engagements

- Un interlocuteur joignable en permanence.
- Moyens logistiques mobilisables sans délai.
- Gestion globale pour reprise de l'activité dans les meilleures conditions.
- Capacité d'intervention en environnement amianté.
- Prix global et forfaitaire.
- Respect du délai.

